

**LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.**

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin de parfaire le Vélodrome du Butor inauguré en août 1983, et qui constitue en la matière un équipement unique dans l'île, la Municipalité de Saint-Denis envisage de réaliser, sous le volume délaissé de la piste nord, douze boxes qui seront aménagés en salles de rangement des vélos, bureaux et en sanitaires.

Le financement de ces locaux, estimé à 450 000 Francs, a été prévu au programme d'emprunts C.D.C. 1984.

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

- d'approuver ce programme,
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et, en cas de résultat infructueux, de traiter de gré à gré avec l'entreprise *présentant* l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

---

**Le Secrétaire donne lecture de l'avis des Commissions.**

Les Commissions des Travaux Publics, E.C.T.L. et des Finances émettent un avis favorable.

---

M. ANNETTE : Un boxe, c'est cher !...

LE MAIRE : Je mets aux voix.

**LE RAPPORT EST ADOPTE A L'UNANIMITE.**

---o-o-o0o-o-o---

*Reçu à la Mairie  
le 03/01/1985*